REPUBLIQUE DU NIGER

0



FRATERNITE - TRAVAIL - PROGRES

PROTOCOLE D'ACCORD TYPE (2022-2026)

ENTRE

LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU NIGER REPRESENTE PAR

LE MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU
DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, EN CHARGE DE LA TUTELLE
DES ONG/AD

ET
L'ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE NIGERIENNE

DENOMMEE
"SAHEL ACTION AMINTCHI"
(SAA)

000039

.......... / 2022 / MAT/DC/DONGAD